

Procès-Verbal du CONSEIL D'ECOLE
MATERNELLE PAULINE KERGOMARD
mardi 9 novembre 2021

Le conseil d'école s'est tenu en présentiel :

Etaient présents :

Mme LAIGLE, **directrice de l'école**

Enseignants : Mmes SEJOURNE, DURIN, CHARRIOT, BOTURYN, FOURNIER, et M SASSIGNEUX

Mairie : Mme Pochet, adjointe au maire

Mme FABRY, conseillère municipale

Invité : M VIRENQUE du service scolaire

Parents d'élèves élus : Mme LADOIS(ALPE), Mme LEMAIRE(ALPE), Mme LEMAITRE(ALPE), Mme BEAUVAL(ALPE), M MOUNIER (FCPE) et M FAURE(FCPE)

EXCUSES : M CLERC, **Inspecteur de l'EDUCATION NATIONALE**

Mme VALET, **DDEN**

1 Résultats de l'élection des représentants de parents d'élèves et fonctionnement du conseil d'école :

- Bilan de l'élection des parents d'élèves.

Sur 362 inscrits il y a eu 184 votants dont 8 bulletins blancs ou nuls soit une participation de 50,83%. L'année dernière, la participation était de 53,91%.

Deux listes étaient présentes : ALPE et FCPE. Sept sièges étaient à pourvoir. Ont été élus :

Titulaires :

LADOIS Aurore, ALPE ,
LEMAIRE Gaëlle, ALPE
VAN CAPPELEN Anne, ALPE
LEMAITRE Aurélie, ALPE
BEAUVAL Oana, ALPE
MOUNIER Jérémy, FCPE
FAURE Jérémy, FCPE

Suppléants :

BONTE Florian, ALPE
RAGOT Marjolaine, ALPE
CACHOIRE Stéphanie, ALPE
ANDERHALT Léa, ALPE
ROUSSEL Noémie, ALPE
GARRIDO Audrey, FCPE
GARRIDO Fabien, FCPE

Madame LAIGLE remercie les parents qui ont préparé la mise sous enveloppe et assuré le dépouillement le vendredi 08 octobre 2021.

Le règlement du conseil d'école est remis aux représentants de parents d'élèves élus.

- Point concernant les modalités de vote en conseil d'école : les deux modes de vote, à savoir main levée et bulletin secret sont gardés. L'un ou l'autre sera choisi en fonction du sujet.

2 Point sur la rentrée scolaire :

- Effectifs :

Une inscription en septembre en MS et une radiation en septembre en PS.

- 60 élèves en petite section
- 73 élèves en moyenne section
- 60 élèves en grande section

Soit un effectif de **193** élèves pour 7 classes.

L'effectif moyen des 7 classes de l'école est de 27,57 élèves par classe.

La question des effectifs sur la commune est abordée. A priori, les nouveaux arrivants sur la commune auront des enfants à profil élémentaire et collège plutôt que maternelle.

- AESH(Accompagnement d' élève en situation de handicap)/ Service civique

Sur l'école, deux enfants ont une notification de la MDPH pour un accompagnement individualisé chacun sur le temps scolaire.

Une seule AESH est présente sur l'école avec un contrat de 24 h. Afin de respecter les aides individualisées, il conviendrait d'obtenir la nomination d'une AESH supplémentaire. Les services de l'Education nationale sont au courant de la situation.

Pour information, la mairie peut proposer un complément d'heures en périscolaire pour aider à la rémunération des AESH.

Service civique : Une demande de « service civique » a été faite auprès du rectorat en juin qui a été accordée. A ce jour, aucune personne n'a été recrutée faute de candidats.

ATSEM : un poste d'ATSEM supplémentaire est mis en place cette année sur l'école pour limiter le nombre d'heures supplémentaires important et aléatoire. Cela permet de prendre en charge les activités d'entretien supplémentaire liées à la crise sanitaire. L'équipe enseignante remercie la mairie pour ce dispositif qui renforce l'équipe ATSEM présente et qui permet une aide pour les passages aux toilettes, le lever de la sieste et l'accueil des enfants de petite section.

3 Règlement intérieur

Peu de changement. Mais des précisions ont été apportées sur l'encadrement des sorties d'élèves durant le temps scolaire.

Les sorties d'élèves durant le temps scolaire sont encadrées selon une procédure bien précise. Seules sont autorisées les sorties régulières dans le cadre d'un aménagement du temps scolaire. Pour tout autre rendez-vous ponctuel, il convient de privilégier un moment extra-scolaire , c'est à dire en dehors des heures de classe. Une exception peut être tolérée pour un rendez-vous médical important. Afin de ne pas perturber le bon déroulement de la classe et de garantir un niveau de sécurité optimal et dans l'hypothèse où le rendez-vous médical n'a pu être pris hors temps scolaire, l'élève sera ramené ou récupéré aux heures d'ouverture de l'école.

Le règlement intérieur a été adopté à l'unanimité.

4 Organisation du temps scolaire - rentrée scolaire 2022

Procédures consultatives réglementaires au terme de 3 ans de fonctionnement sur un mode d'organisation scolaire.

Ces procédures doivent permettre soit de renouveler l'organisation de la semaine scolaire telle qu'elle existe déjà(24h réparties sur 9 demi-journées(semaine de 4,5

jours)), soit de modifier la répartition hebdomadaire des 24 heures et d'organiser les enseignements sur 8 demi-journées (semaine de 4 jours)

Il est proposé que le conseil d'école se prononce sur une organisation de la semaine pour la rentrée 2022.

Equipe enseignante : 5 enseignants sur 7 favorables à la semaine de 4 jours(24 heures d'enseignement réparties sur lundi, mardi, jeudi et vendredi)

Représentants d'élèves ALPE : 4 parents sur 4 favorables à la semaine de 4,5 jours. S'appuient sur le sondage réalisé en 2018.

Représentants d'élèves FCPE : 2 parents sur 2 favorables à la semaine de 4,5 jours. Restent sur la position nationale.

Mairie : La mairie se positionne sur la semaine de 4,5 jours.

Il est évoqué un choix intermédiaire avec l'organisation des mercredis « libérés » (1 mercredi sur 3, les enfants n'ont pas cours et deux journées dans la semaine sont un peu plus longues) La mairie propose de discuter de la possibilité d'une mise en place de ce fonctionnement dans le cadre du PEDT.

Majoritairement, les membres du conseil d'école sont favorables à la semaine de 4,5 jours. (organisation actuelle)

5 Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)

Un exercice « intrusion » a été réalisé le 07 octobre 2021 en présence d'observateurs (un parent d'élève et M Barrué, responsable au niveau mairie des PPMS sur les écoles). Le confinement a été choisi pour cet exercice. Le scénario était : tentative d'intrusion à l'école maternelle. Tous les élèves étaient dans leur classe au moment du déclenchement de l'alarme par un enseignant de maternelle. L'enseignant de maternelle a prévenu l'ensemble des enseignants du groupe scolaire par message via un groupe whatsapp commun.

Les observateurs ont rapporté une mise en sûreté dans le calme et rapide.

L'alarme a été globalement entendue par les enseignants de maternelle qui étaient informés de l'exercice. Mais le volume de l'alarme ne semble pas suffisamment audible si les classes sont en activité de rangement ou de jeux.

Il s'avère que, contrairement à ce que nous avons demandé l'an dernier suite aux exercices, les alarmes de la maternelle et de l'élémentaire ne sont toujours pas reliées: seul un haut parleur supplémentaire, relayant l'alarme de la maternelle, a été installé dans l'école élémentaire, dans le couloir à côté de l'entrée de la cantine et idem côté maternelle.

A l'école Prévert, les classes à proximité de ce haut parleur ont bien entendu l'alarme, celles qui en sont éloignées l'ont entendue très faiblement ou pas du tout.

Quelques remarques :

- Il est demandé de relier efficacement les deux alarmes maternelle et élémentaire. Les services de la mairie sont en recherche de solution.

- Il est demandé de mettre sur certaines vitres et portes vitrées un film sans tain ou des brise-vues sur le mur de l'école pour se protéger de l'extérieur.

- La fermeture des volets roulants dans les classes est longue. Elle est ralentie par le fait que l'on doit maintenir l'interrupteur pour que chaque volet se ferme, et expose la

personne qui s'occupe de la fermeture. La mairie explique que pour des raisons de sécurité, les boutons ne peuvent déclencher seuls la fermeture automatique des volets. Par contre une solution passant par une télécommande non accessible aux élèves pourrait être envisagée.

Deux exercices par an : un exercice de risque majeur et un exercice intrusion.

Un document rappelant la conduite à tenir en cas de risques majeurs sera distribué aux familles en même temps que le règlement intérieur.

5 Travaux/ Budget Investissement :

- Sécurisation du parking / création des aménagements sécurisés : peinture au sol pour matérialiser le passage des piétons et abaissement des îlots → travaux en cours de réalisation

- Informatique : les 3 classes de GS ne sont équipées que partiellement. L'installation des tableaux blancs et des vidéoprojecteurs est retardée faute de main d'oeuvre qualifiée. Installation prévue en 2022.

- Création d'un bloc WC supplémentaire

Il est rappelé que le manque de sanitaires complique le fonctionnement de l'école : beaucoup d'attente pour les enfants, entrée des services à la cantine retardée, fonctionnement compliqué avec le protocole sanitaire

- Abri vélo couvert et clôturé sur le parvis
- Auvent à l'entrée de l'école (comme à l'école du Blé)
- rénovation des salles de classe de petite section (mur et sol)
- peinture salle de jeux + étagères

Ces travaux devront être discutés lors de la réunion du 2 décembre où les directeurs sont conviés pour établir des priorités dans la réalisation des travaux sur les écoles.

- brise-vues ou film sans tain pour les classe donnant sur la rue : l'installation de film sans tain est à nouveau demandée pour protéger des indiscretions et comportements intrusifs de certaines personnes.

- Projet réaménagement de la cour prévu en 2022 : il est rappelé que la structure de jeux est vieillissante et devient dangereuse (haute et glissante) L'équipe enseignante demande son remplacement.

- Pose d'un placard dans la salle de classe de M Sassigneux → programmé en décembre

6 Coopérative scolaire :

Bilan de la coopérative 2020-2021

Mme Sejourne et Mme Laigle assurent la gestion de la coopérative scolaire.

Le solde en septembre 2020 était de : 2495.26 euros

Il est pour septembre 2021 de : 6255,21 euros

Tous les ans, l'école adhère à l'OCCE auquel le bilan des comptes est envoyé à la fin de l'année scolaire pour contrôle.

L'école fonctionne avec une coopérative centrale, c'est-à-dire que toutes les ressources sont versées sur le compte bancaire de la coopérative.

La participation facultative des familles s'est élevée à 2809 euros pour 2020/2021. Cette somme a été versée sur le compte puis redistribuée en partie à chaque classe, à hauteur de 11 euros par enfant.

Chaque classe utilise cette somme pour financer le matériel nécessaire aux activités comme par exemple les activités de cuisine, les cadeaux de Noël, l'achat de livres pour la bibliothèque de classe...

Au niveau des recettes, les bénéfices rapportés par la vente des photos sont de : 2400,4 euros.

Les bénéfices rapportés par la vente de sacs en coton décorés par les dessins des élèves sont de 614.66 euros.

Nous avons reçu de l'association des parents d'élèves ALPE 212.81 euros

- 74.01 euros : opérations recyclage des cartouches et des feutres et emballages.
- 138.8 euros : vente de gâteaux bijou

Ces différents dons ont permis de financer l'achat de livres pour la BCD (coût 199 euros).

Au niveau des dépenses, nous avons eu l'adhésion à l'OCCE pour un montant de : 500.07 euros.

La coopérative a permis de financer la création de livres par les élèves des classes de moyenne et grande section. La fabrication de ces livres (un par élève) a coûté 800 euros.

Nous remercions la mairie qui a financé le spectacle musical Percuti Percuta. Ce spectacle a été présenté à tous les élèves de l'école à la salle de l'Onyx .

La mairie a financé aussi la venue d'une conteuse et d'un musicien. Ces spectacles ont été présentés aux élèves de petite et moyenne section.

La somme utilisée d'habitude pour financer le transport en bus des sorties scolaires a été utilisée pour financer ces spectacles.

Pour 2021/2022, nous participerons au financement des différentes sorties et envisageons l'achat de jeux pour la cour de récréation et de matériel pour enrichir les parcours de motricité.

L'équipe enseignante remercie ALPE et FCPE pour leur participation à la coopérative scolaire et pour toutes les actions engagées afin d'apporter des solutions de financement.

Actions portées par la FCPE :

- vente de sapins de Noël. Distribution jeudi 2 décembre, commande jusqu'au 22 novembre

Actions portées par ALPE :

- vente de gâteaux au profit de la coopérative scolaire : catalogue « Bijou » distribué à chaque famille pour une commande avant le 22/10/2021.

- vente de chocolats au profit de la coopérative scolaire : commande avant le 22/11/2021.

- recyclage des gourdes de compotes et stylos usagés avec récupération de fonds à destination de la coopérative scolaire.

- bourse annuelle aux vêtements et aux jouets (we du 23 et 24 pour l'édition 2021)
→ participation de 200 euros pour équiper la bibliothèque de l'école

7 Projet d'école :

Présentation des différentes actions :

- Liaison GS/CP : échanges autour de projets communs : 4 à 5 échanges dans l'année. A ce jour, des documents audio sont envoyés entre les CP et les GS. Un projet sur la récupération sera le thème de ces échanges cette année.
- Rencontre avec un auteur/illustrateur : en recherche d'un auteur/illustrateur
- Mise en place d'un petit décloisonnement sur l'école à partir de janvier (3 décloisonnements) dans l'année le mercredi matin: ateliers lecture plaisir autour d'albums . Selon le protocole sanitaire, décloisonnement à 7 classes ou décloisonnement au sein des groupes dits « étanches »

Sorties scolaires réalisées et prévues :

- Visite de l'exposition « En plein vol » dans le cadre de la fête de la science pour les classes de MS/GS et la classe de GS
- Sortie cinéma : mercredi 24 novembre pour les classes de PS, PS/MS et MS
film d'animation : Ernest et Célestine en hiver
sortie cinéma en cours pour les classes de MS/GS et GS
- NOEL : spectacle de marionnettes « Veille au grain, il fera beau demain » par la compagnie ARTEMISIA à la salle de spectacle de l'Onyx vendredi 10 décembre pour toutes les classes
- Journée à la ferme pour les 4 classes de PS, PS/MS et MS le 19 mai : ferme du château de Bergues
- Projet de visite du musée des Abattoirs avec intervention d'une plasticienne en classe avant la visite en mars pour les classes de PS et PS/MS et MS.
- Les classes de MS/GS et la classe de GS se renseignent sur des sorties « nature » sur les sites de Bouconne et du jardin des Martels.
Un parent d'élève évoque l'association « Les fous du bois » qui propose des animations natures et des interventions dans les écoles.

Portes ouvertes de l'école :

Les enseignants des classes de PS et PS/MS ont organisé une rencontre pour les parents des enfants de petite section en petits groupes la semaine avant les vacances de la Toussaint, après la classe. Les parents des élèves de PS ont pu échanger avec l'enseignant de la classe sur cette première rentrée à l'école. Beaucoup de parents étaient présents pour cette rencontre.

Des portes ouvertes en décembre seront réalisées pour les autres classes. Ce sera l'occasion de voir les décorations de Noël et d'échanger avec l'enseignant de la classe.

Lundi 13 décembre : classe de Mmes DURIN et CHARRIOT

jeudi 16 décembre : classe de Mmes SEJOURNE et BOTURYN

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

Le secrétaire de séance
Renaud SASSIGNEUX

La directrice
Nathalie LAIGLE